**PETANQUE**

**DU PIN**

**33 380 MARCHEPRIME**

 **COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE**

**DU 28 Novembre 2024**

Nombre de membres présents : 33

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale a pu valablement délibérer en présence de Monsieur le Maire.

**ORDRE DU JOUR**

- Minute de silence

- Compte rendu moral du Président

- Compte rendu financier du Trésorier clos le (28/11/2024)

- Dates des concours

- Election du bureau

- Questions et demandes diverses

# **MINUTE DE SILENCE**

Une minute de silence a été observée en souvenir de Georges, notre compagnon de pétanque décédé cet été.

# **RAPPORT MORAL**

 **Mr Bernard FILLEAU a présenté** :

- ses remerciements aux membres du bureau pour leur implication ainsi qu’aux bénévoles occasionnels.

- Ses félicitations pour les résultats obtenus dans les différents concours et championnats par nombre de joueurs et joueuses, portant haut les couleurs du club. Notamment en CDC où une équipe promotion sénior a été sacrée vice-championne et 2 équipes vétérans ont été en quart de finale. Des médailles ont été remises à cette occasion.

**Et il a poursuivi par ces informations :**

- En 2024 le club compte un effectif de 49 licenciés.

- Un nouveau comité de pétanque et de jeu provençal de la Gironde a été élu. C’est la liste d’Antony Garnung qui l’a emporté. C’est le président de Bruges qui gérera en attendant qu’Antony passe en conseil de discipline.

- Pour l’instant nous n’avons pu poser que 2 dates de concours, les autres dates que nous avions sélectionnées n’étant plus libres lorsque c’était à notre tour de choisir.

# **RAPPORT FINANCIER**

En caisse le 25/11/2022 : 15 352€

 le 28/11/2024 : 17 128€

#  **DATES DES CONCOURS**

- Le 20 Mars 2025 concours vétérans en doublettes, AM, F3, 100€ de prix.

- Le 25 Mai 2025 concours seniors en doublettes, AM, F3, 100€ de prix.

# **ELECTION DU BUREAU**

# Le bureau a été reconduit à l’unanimité par l’assemblée.

* **QUESTIONS ET DEMANDES DIVERSES**

- L’installation d’urinoirs devrait se réaliser en début d’année.

- Une entreprise a été démarchée par la mairie pour nous désherber le terrain.

- Le projet d’implantation d’une combrière n’est pas abandonné, bien au contraire. Le conseil municipal se réunira au premier semestre 2025 pour délibérer du projet et si acceptation lancer un appel d’offres.

- Une demande à la mairie pour l’amélioration de l’éclairage du terrain a été émise.

L’ordre du jour étant épuisé, l’assemblée générale s’est terminée à 19h30, suivi d’un apéro dinatoire offert par le Club.

 Le Président